

Les CAHIERS DU GESTES

L'ACCÈS SÉCURISÉ DES FEMMES AU FONCIER DANS LA COMMUNAUTÉ RURALE DE MBANE : UNE CONDITION À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

MAI 2013



P1 / CONTEXTE DE L'ETUDE



P2 / METHODOLOGIE OBJECTIFS



P3 / RESULTATS RECOMMANDATIONS



P4 / PRESENTATION GESTES



CONTEXTE

UNE SITUATION IDENTIQUE

La famine continue d'être un fléau au niveau mondial. Si certains pays sont parvenus à y faire face, d'autres, surtout dans le Sud, continuent d'en souffrir. Le Sénégal fait partie de ce lot. Parallèlement de plus en plus des recherches montrent que la famine qui découle de l'insécurité alimentaire résulte de la marginalisation de certaines catégories sociales dans l'accès aux moyens de production. Tel est le cas pour les femmes dans la communauté rurale de Mbane. Ce document présente des données qui confortent cette hypothèse et propose des solutions pour un accès sécurisé des femmes au foncier dans la communauté rurale, piste d'une sécurité alimentaire. La réalité décrite dans cette communauté rurale peut aussi s'appliquer à l'ensemble du Sénégal, à quelques exceptions près.

Le Sénégal en 2012, c'est : 196.722 km², 12,9 millions d'habitants, une croissance démographique de 2,6 %, une espérance de vie de 56 ans, un PIB par habitant estimé à 1819\$, un taux de croissance de 2%, un taux de chômage de 49% et un taux d'inflation de 3,6 %. Le PIB du pays est constitué du secteur primaire à 16%, secondaire à 24% et du tertiaire : 61%. Le secteur primaire constitué principalement de l'agriculture représente 16% du PIB et occupe 50% de la population active. Les dernières évaluations de l'impact de la sécheresse sur la production agricole et la raréfaction des terres fertiles exploitables par les paysans ont occasionné une baisse de -12,6% en 2011 sur l'apport de ce secteur dans le PIB du pays.

La population du Sénégal est constituée à plus de 52% de femmes et elles sont plus de 60 % de la main d'œuvre agricole du pays. Elles constituent plus de 55% de la population pauvre du pays. Les femmes représentent 43 % de la main-d'œuvre active et effectuent 81 % des travaux du secteur agricole.

Le Sénégal affiche :

- un taux d'analphabétisme des adultes de 64 %;
- un taux de scolarisation primaire des garçons de 78 %;
- un taux et de scolarisation primaire des filles de 65 %.
- Le secteur agricole procure un moyen de subsistance à plus de la moitié de la population, mais ne représente que 16 % du PIB.
- La majorité de sa population (51%) vit encore en milieu rural.
- Sur le plan économique, les ruraux sont un atout essentiel avec un important marché de consommation (87% des ménages).
- Des déséquilibres importants persistent entre la capitale Dakar avec 4545 habitants/km² qui concentre à elle seule 92% des unités industrielles pendant que 65% des ménages pauvres en 2002 se concentrent en milieu rural avec une densité de 60 habitants/km².
- Actuellement 269 000 jeunes dont 153 000 ruraux arrivent chaque année sur le marché de l'emploi. Ce chiffre devrait atteindre 376 000 dont 165 000 ruraux en 2025.
- Dans les 15 prochaines années, il faudrait créer 5 100 000 emplois, dont 2 600 000 emplois ruraux.
- Le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural était à 56% en 2000 et à 61% en 2005,

Quelques chiffres qui parlent :

- le Sénégal se classe 145e sur 162 en regard de l'indice de développement humain du PNUD
- sur le plan de la santé-nutrition, 58 % des ménages sénégalais absorbent moins que la quantité minimale de 2400 calories par adulte et par jour;
- seulement 50 % de la population a accès à l'eau potable;
- on compte en moyenne 7 médecins et 35 infirmières pour 100 000 habitants;
- le taux de mortalité maternelle est de l'ordre de 510/100 000 naissances vivantes, et va jusqu'à doubler dans certaines régions;
- chez les enfants de moins de 5 ans, le taux de malnutrition est de 22 %;
- le taux de mortalité est de 69 pour 1000 naissances;
- l'espérance de vie est de 61 ans pour les hommes et 64 ans pour les femmes.

NOS PARTENAIRES





MÉTHODOLOGIE

Les résultats présentés dans ce policy brief s'appuient sur une recherche menée durant 24 mois au niveau de la communauté rurale de Mbane (Sénégal) dans le cadre du projet ICT4D du CRDI. Elle s'est basée sur une approche quantitative et qualitative. Pour l'approche quantitative, la collecte des données s'est basée sur un échantillon aléatoire stratifié de 300 individus (150 femmes et 150 hommes) âgés de plus de 18 ans.

RÉSULTATS

L'accès au foncier pour les femmes dans la communauté rurale est encore très problématique. Elles ont souvent des surfaces très réduites. Malgré la taille de ces surfaces, les femmes constituent dans cette communauté rurale les principales pourvoyeuses des ménages en ressources alimentaires.

- Les femmes qui déclarent avoir un accès sécurisé au foncier dans la CR de Mbane sont de 12% contre 65% pour les hommes.
- Comparativement aux hommes qui ont entre 1 et 10 hectares, les femmes ont des superficies comprises entre 0 et 1 hectare
- Si un homme consacre quotidiennement en moyenne 5 heures de travail dans les activités de production alimentaire pour le ménage, pour les femmes, ce temps est en moyenne de 7heures 30 minutes quotidiennement soit un surplus de travail de 2heures et demi.
- Et pourtant les ménages dans la CR de Mbane sont dirigés à 98% par les hommes et 2% par les femmes.
- Les ménages possédants des terres pour la production agricole à Mbane sont dirigés à 94,53 % par des hommes et 5,47% par des femmes.
- L'agriculture sous pluie principale source de production dans la CR occupe 75% des hommes et 72% des femmes
- Si pour les hommes 65% de leur spéculation est orientée vers l'agriculture de rente (arachide, gombo, oignon, patate douce, etc.), pour les femmes, 89% de leur spéculation est tournée vers l'agriculture de consommation (sorgho, petit mil, maïs, etc.).
- La production agricole des femmes est utilisée à 95% dans la nourriture du ménage contre 25% pour



La formation à l'utilisation du GPF est un bon moyen pour vulgariser les SIG/P



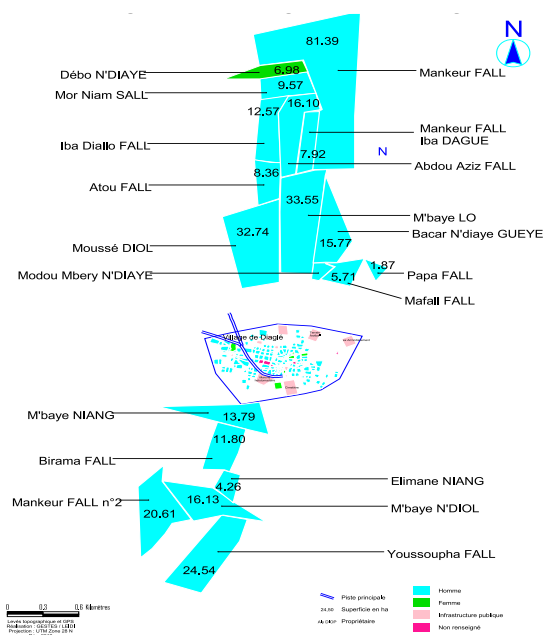


Une collecte partagée des données sur les systèmes d'information géographiques

CONCLUSIONS & RECOMMANDATIONS

Il apparaît clairement que les femmes dans la CR sont très marginalisées dans l'accès au foncier dans la zone. En dépit de cette marginalisation, elles participent grandement à la nourriture des ménages. En plus comparativement aux hommes, les femmes semblent plus préoccupées par la prise en charge du ménage au regard aussi bien du temps de travail qu'elles y consacrent qu'à l'orientation de leurs productions. Face à cette situation des mesures doivent être appliquées, pour un accès sécurisé des femmes au foncier gage d'une sécurité alimentaire dans la CR. Il s'agira :

- D'inclure les femmes dans le processus de la réforme foncière actuelle pour une meilleure prise en compte de leurs intérêts
- Redistribuer les terres qui étaient données à des privés dans la CR et non exploitées aux femmes pour leur permettre d'agrandir leurs superficies
- Organiser les femmes pour mettre à leur disposition des intrants et du matériel agricole lors des campagnes agricoles au même titre que les hommes
- Ne plus concevoir l'accès des femmes au foncier par le truchement des GPF mais favoriser leur accès individuel au foncier au même titre que les hommes.
- Donner les mêmes droits aux chefs de ménages hommes et femmes.





This work is licensed under a
Creative Commons
Attribution – NonCommercial - NoDerivs 3.0 License.

To view a copy of the license please see:
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/>

This is a download from the BLDS Digital Library on OpenDocs
<http://opendocs.ids.ac.uk/opendocs/>